NATIONS UNIES TD



Distr. LIMITÉE

TD/L.377 16 juin 2004

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Onzième session São Paulo, 13-18 juin 2004

PROJET DE RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT À SA ONZIÈME SESSION

tenue à São Paulo (Brésil) du 13 au 18 juin 2004

Rapporteur: M. François Léger (France)

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

A. Ouverture de la Conférence

(Point 1 de l'ordre du jour)

- 1. La cérémonie inaugurale de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a été tenue le 14 juin 2004. M^{me} Marta Suplicy, Maire de São Paulo, et M. Geraldo Alckmin, Gouverneur de l'État de São Paulo, ont prononcé des messages de bienvenue. Des déclarations liminaires ont été faites par M. Thaksin Shinawatra, Premier Ministre de la Thaïlande, pays hôte de la dixième session de la CNUCED; M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies; M. Julian Hunte, Président de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies; et M. Luiz Inácio Lula da Silva, Président de la République du Brésil. M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED, a rendu hommage au professeur Celso Furtado, du Brésil.
- 2. À la séance plénière d'ouverture, tenue également le 14 juin 2004, des déclarations ont été faites par M. Surakiart Sathirathai, Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, pays hôte de la dixième session de la CNUCED; M. Celso Amorim, Ministre des affaires étrangères du Brésil et Président de la onzième session de la CNUCED; M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED; et M. Supachai Panitchpakdi, Directeur général de l'OMC.

B. Élection du Président

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. À sa 265^e séance plénière (séance d'ouverture), le 14 juin 2004, la Conférence a élu par acclamation M. Celso Amorim, Ministre des affaires étrangères du Brésil, aux fonctions de Président.

C. Constitution des organes de session

(Point 3 de l'ordre du jour)

4. À sa 265^e séance, la Conférence a décidé de constituer un Comité plénier pour examiner la question de fond renvoyée par la plénière (point 8 de l'ordre du jour) et en rendre compte.

Conformément à l'article 63 du règlement intérieur, le Comité plénier établirait des groupes de rédaction, comme de besoin, pour s'acquitter de cette fonction.

D. Élection des Vice-Présidents et du Rapporteur

(Point 4 de l'ordre du jour)

5. À cette même séance, la Conférence a décidé que son Bureau se composerait de 35 membres, y compris le Président, les Vice-Présidents, le Président du Comité plénier, et le Rapporteur de la Conférence. Elle a en outre décidé que la composition du Bureau serait telle qu'une répartition géographique équitable serait assurée, à savoir qu'il se composerait de sept membres pour l'Afrique, sept membres pour l'Asie, sept membres pour l'Amérique latine et les Caraïbes, neuf membres pour le Groupe B, quatre membres pour le Groupe D, et un pour la Chine. Elle a décidé de déroger à l'article 58 de son règlement intérieur relatif à la procédure d'élection des membres du Bureau, et a déclaré élus les membres ci-après:

Président du Comité plénier:

M. Zukang Sha (Chine)

Vice-Présidents:

M. Kerrie Symmonds (Barbade) M. Sergei Aleinik (Bélarus) M. Petko Draganov (Bulgarie) M. Raúl de la Nuez Ramirez

(Cuba)

M. Miroslav Somol (République tchèque)

M. Paul Biyoghe Mba (Gabon) M. Tassos Anastassios Kriekoukis (Grèce) M. Kamal Nath (Inde) M. Tom Kitt (Irlande)

M. Keith D. Knight (Jamaïque)

M. Ryuichiro Yamazaki (Japon)

M. Mukhisa Kituyi (Kenya)

M. Choguel Kohalla Maiga (Mali)

M. Mustapha Mechahouri (Maroc) M. Gyan Chandra Acharya (Népal)

M. Jan de Jong (Pays-Bas)

M. Adamu Danjuma Idris Waziri (Nigéria)

M. Bjørn Skogmo (Norvège)

M. Ali Al-Sunaidy (Oman)

M. Abdul Hafeez Shaikh (Pakistan)

M^{me} Leila Rachid de Cowles (Paraguay)

M. David Waisman (Pérou)

M. Enrique A. Manalo (Philippines)

M. Vladimir I. Tkachenko (Fédération de Russie)

M^{me} Awa Gueye Kebe (Sénégal)

M. Jeyarai Fernandopulle (Sri Lanka)

M. Pierre-Louis Girard (Suisse)

M. Surakiart Sathirathai (Thaïlande)

M^{me} Elaine Drage (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande

du Nord)

M. Richard T. Miller (États-Unis d'Amérique)

M. Jesús Arnaldo Pérez (Venezuela)

M. K. V. Manyonda (Zimbabwe)

Rapporteur:

M. François Léger (France)

6. Conformément à la pratique passée, la Conférence a décidé que les coordonnateurs des groupes régionaux seraient pleinement associés aux travaux du Bureau.

E. Pouvoirs des représentants à la Conférence

(Point 5 de l'ordre du jour)

Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

7. À sa 265^e séance, le 14 juin 2004, conformément à l'article 14 de son règlement intérieur, la Conférence a constitué une Commission de vérification des pouvoirs, composée de neuf membres. Conformément à l'usage, cette Commission devait être composée

des représentants des neuf États désignés par l'Assemblée générale pour constituer la Commission de vérification des pouvoirs à sa cinquante-huitième session, sauf si les États en question n'étaient pas représentés à la Conférence, auquel cas leur groupe régional serait prié de désigner un remplaçant. La composition de la Commission de vérification des pouvoirs a donc été la suivante: Cap-Vert, Chine, Costa Rica, Cuba, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Nouvelle-Zélande, et Myanmar. La Commission a été présidée par le Myanmar.

F. Adoption de l'ordre du jour

(Point 6 de l'ordre du jour)

8. À sa 265^e séance, le 14 juin 2004, la Conférence a adopté l'ordre du jour de sa onzième session (TD/391). (L'ordre du jour tel qu'adopté figure à l'annexe I.)
